

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE ÉTÉ (JUILLET) 2025



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

LA VERTU D'EUTRAPÉLIE

Dans notre société au rythme d'activité bien souvent stressant, avec beaucoup de tensions nerveuses, les 2 mois d'été, juillet et août, nous sont donnés comme une période de repos, de relâche dans les pressions qui nous sont imposées, surtout pour ceux qui ont des responsabilités.

Pour un chrétien, il ne s'agit pas d'une période de relâchement, de « dolce vita », mais, au contraire, un temps où la vertu a toujours sa place. Selon les circonstances, telle ou telle vertu est mise en relief. Durant la période des vacances, celle qui sera favorisée est nommée par saint Thomas d'Aquin vertu d'«eutrapélie» : « Il faut remédier à la fatigue de l'esprit en s'accordant quelque plaisir. L'esprit de l'homme se briserait s'il ne se relâchait jamais de son application. Il est donc nécessaire d'en user de temps à autre pour donner à l'esprit un certain repos » (IIa IIae, q. 168, a.2).

Cette vertu morale appartient à la vertu cardinale de tempérance car elle consiste à mettre de l'équilibre et de la mesure dans notre vie, à éviter les excès en tous sens en luttant contre les passions

désordonnées. En effet si la laisser-aller, la paresse, la négligence, voire la débauche, sont incompatibles avec la vie chrétienne, l'inverse est aussi durement condamné par saint Thomas : « ceux qui refusent de se distraire, qui ne racontent jamais de drôleries et rebutent ceux qui en disent, ceux-là sont vicieux, et on les appelle " pénibles et mal élevés ", avec Aristote ». (ibid., a. 4).

Dans le juste usage de la vertu d'eutrapélie, saint Thomas nous donne trois conseils pour éviter les écueils vers lesquels le diable pourrait nous pousser : « Le premier et le principal est de ne pas chercher le plaisir dont on vient de parler dans des actions ou paroles honteuses ou nocives. Il faut aussi veiller à ce que la gravité de l'âme ne se dissipe pas totalement. En troisième lieu il faut encore veiller à ce que le jeu convienne aux personnes, aux temps et aux lieux, et qu'il soit " digne du moment et de l'homme ", comme dit Cicéron. » (ibid., a.2)

Bonnes vacances !

Abbés Julien Durodié, curé
et Gabriel Grodziski, vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 13 AU 20 JUILLET 2025

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 13	9h30 : 15 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année C	11h : 5 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 14	(Férie ; Saint Camille de Lellis, Prêtre)	19h : Saint Bonaventure, Ev. et Doct, 3 ^{ème} cl.
MAR 15	(Saint Bonaventure, Ev. et Doct.)	19h : Saint Henri, Conf., 3 ^{ème} cl.
MER 16	(Férie ; Notre Dame du Mont-Carmel)	19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Notre Dame du Mont-Carmel (ND du Mont-Carmel).
JEU 17	(Bienheureuses Carmélites de Compiègne, Mart.)	19h : Bienheureuses Carmélites de Compiègne, 3 ^{ème} cl., Vierge et Mart. ; Comm. Saint Alexis, Conf.
VEN 18	12h30 : Férie.	19h : Saint Camille de Lellis, Conf., 3 ^{ème} cl. ; Comm. Sainte Symphorose et ses 7 fils, Mart.
SAM 19	(Férie ; Sainte Vierge le samedi)	9h30 : Saint Vincent de Paul, Conf., 2 ^{ème} cl.
DIM 20	9h30 : 16 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année C	11h : 6 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

CARNET PAROISSIAL

Samedi 26 juillet : baptêmes de Gabriel de Geoffroy et Auguste Laurent.

Les vidéos des conférences du colloque sur la Corédemptrice qui a eu lieu les 23 et 24 mai dernier sont disponibles et téléchargeables sur le site de la paroisse à la page consacrée à la Confrérie Marie-Corédemptrice, et en cliquant sur : " Conférences du colloque théologique..."

CALENDRIER DES MESSES DU 20 AU 27 JUILLET 2025

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 20	9h30 : 16 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année C.	11h : 6 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 21	(Férie ; Saint Laurent de Brindisi, Prêtre et Doct.)	19h : Saint Laurent de Brindis, Conf. et Doct, 3 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Victor, Mart. et Sainte Praxède, Vierge.
MAR 22	(Sainte Marie-Madeleine Disciple du Seigneur, fête)	19h : Sainte Marie-Madeleine, pénitente, 3 ^{ème} cl.
MER 23	(Sainte Brigitte de Suède, Rel., patronne de l'Europe)	19h : Saint Apollinaire, Ev. et Mart. 3 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Liboire, Ev.
JEU 24	(Férie ; Saint Charbel Makhlouf, Prêtre, moine)	19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Sainte Christine, Vierge et Mart. (Sainte Christine).
VEN 25	12h30 : Saint Jacques le Majeur, Ap., fête.	19h : Saint Jacques le Majeur, Ap., 2 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Christophe, Mart.
SAM 26	(Sainte Anne et Saint Joachim, Parents de la Vierge Marie)	9h30 : Sainte Anne, Mère de la Sainte Vierge, 2 ^{ème} cl.
DIM 28	9h30 : 17 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année C.	11h : 7 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

DENIER DE L'ÉGLISE

Merci de soutenir les prêtres et la paroisse.



Votre paroisse Saint-Eugène a besoin de votre denier. MERCI ! Votre curé.

Voici le QR code qui vous facilite le devoir !

Les chèques et les virements sont possibles bien sûr. Vous pouvez aussi verser votre Denier sur la borne au fond de l'église.

ÉTÉ 2025

Horaires juillet et août 2025 du mardi 1^{er} juillet au dimanche 31 août inclus

MESSES DU DIMANCHE

- 9h30** Messe ordinaire (missel Paul VI)
- 11h** Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
- 17h45** Vêpres grégoriennes
- 19h** Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU SAMEDI

- 19h** du lundi au vendredi
le vendredi à 12h30 (missel Paul VI)
 - 9h30** les samedis
- Vendredi 4 juillet, samedi 5 juillet, vendredi 1^{er} août et samedi 2 août : messe à 7h30 en latin.

ASSOMPTION : vendredi 15 août

9h30 (Paul VI)

11h et 19h

15 août : 17h : Vêpres, Procession mariale, renouvellement du Vœu de Louis XIII et Salut du Saint-Sacrement

CONFESSIONS

18h à 19h du lundi au vendredi

Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 9H30 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le secrétariat sera fermé du 21 juillet au 11 août, réouverture mardi 12 août.

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 14h à 18h du lundi au vendredi

De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)

Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)

Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h

Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

Renseignements au secrétariat : 01 48 24 70 25 / secretariat@saint-eugene.net

www.saint-eugene.net / Chaîne YOUTUBE : Itemissaest

